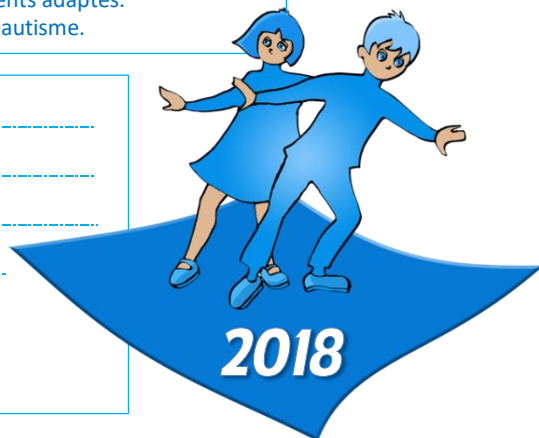


Adhérer et Aider notre association pour :

- Défendre les droits des personnes autistes et leurs familles.
- Agir auprès du législateur et des pouvoirs publics.
- Orienter les familles et leur apporter une information pratique.
- Obtenir une prise en charge de qualité dès le plus jeune âge.
- Développer les services et établissements adaptés.
- Suivre la recherche sur les causes de l'autisme.



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

Téléphone :

ADHÉSION 2018

L'adhésion est nominative et valable sur une année civile

Autisme France a souscrit auprès de Cfdp Assurances un contrat d'assurance de groupe de protection juridique de particuliers pour le compte de ses adhérents. Ce contrat est disponible sur le site d'Autisme France ou sur simple demande au secrétariat. N'attendez pas d'être en situation de litige pour adhérer à Autisme France et bénéficier de la protection juridique. Comme tout contrat d'assurance, la protection juridique Autisme France ne peut pas prendre en charge les litiges déjà initiés ou pressentis de façon certaine avant la date d'adhésion.

Un reçu fiscal sera envoyé, au début de l'année suivante, sur le montant de la cotisation **hors coût "Protection Juridique" (20 €) indissociable de la cotisation**, permettant de bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % de revenu imposable.

- **Je suis une personne physique** ⁽¹⁾ : Parent Ami, famille, grands-parents Personne TED Professionnel

Je souhaite ⁽¹⁾ : ⁽¹⁾ Cocher une case au choix

Adhérer **avec** l'abonnement à la revue et **avec** la Protection Juridique* : 48 €

J'ai lu et j'adhère à la Charte d'Autisme France*

Un abonnement simple à la revue : 18 €

- **Je suis une personne morale (établissement, organisme...)**

Je souhaite ⁽¹⁾ :

Un abonnement simple à la revue : 18 €

Je souhaite payer par ⁽¹⁾ :

- Chèque
 Prélèvement unique
 Prélèvement reconductible chaque année ⁽²⁾

DON

Aider et soutenir les actions d'Autisme France

Je recevrai un reçu fiscal, au début de l'année prochaine, cumulant le montant de mon don, **me permettant de bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % de mon revenu imposable.**

- **Je fais un don ponctuel** ⁽²⁾

15 € 30 € 50 € 100 € €

- **Je décide de soutenir régulièrement Autisme France** ⁽²⁾

et j'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever la somme de :

15 €, soit seulement 5 € si vous êtes imposable.

30 €, soit seulement 10,20 € si vous êtes imposable.

50 €, soit seulement 17 € si vous êtes imposable.

..... € (en bénéficiant des mêmes avantages fiscaux)

Tous les :

mois 3 mois 6 mois ans

Pour les prélèvements

Etablissement teneur du compte :

IBAN (International Bank Account Number) :

**Joindre obligatoirement
un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal**

Date et signature :

⁽²⁾ Les prélèvements seront effectués le 10 du mois. Vous pouvez faire suspendre vos prélèvements par simple demande à Autisme France signifiée au plus tard le 20 du mois.

* Selon les statuts d'Autisme France, pour être adhérent, il faut : que l'adhésion soit validée par le Conseil d'Administration et avoir adhéré à la charte d'Autisme France, document disponible en ligne ou sur simple demande.

Les informations contenues dans ce formulaire ne seront utilisées que pour la seule nécessité de la gestion par Autisme France du fichier de ses adhérents et de votre soutien. Elles pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès d'Autisme France dans les conditions fixées par la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978.